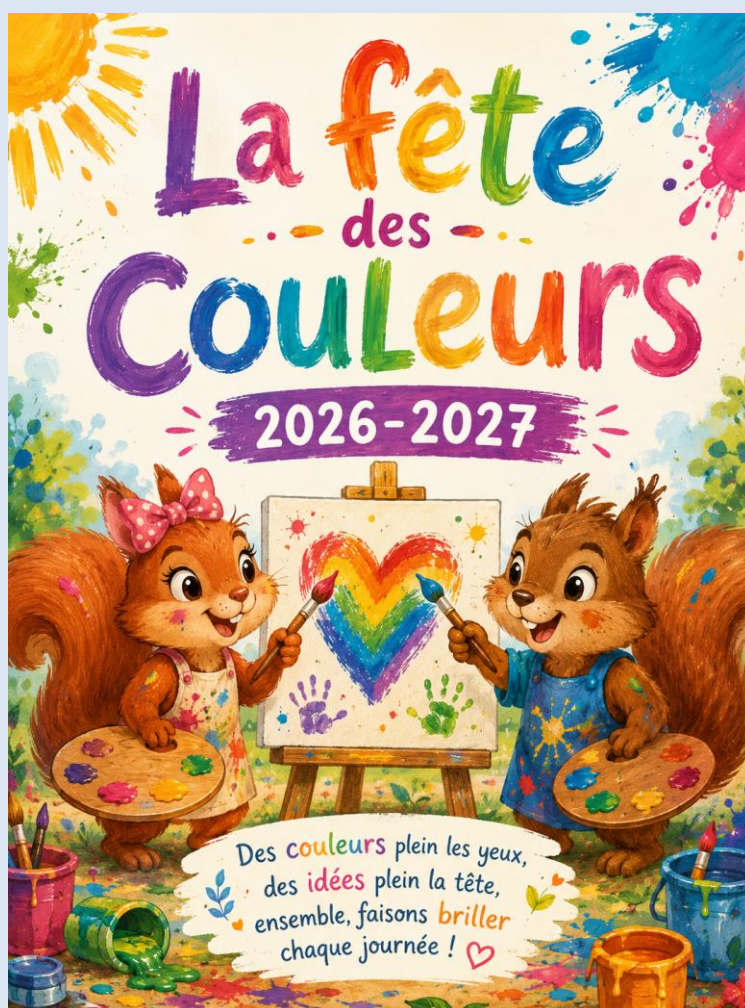


Période 2026-2027

« La fête des couleurs ! »



La Caf participe financièrement au fonctionnement de la structure.

SOMMAIRE :

1. Renseignements sur l'accueil de loisirs
2. Organisation des mercredis
3. L'équipe d'encadrement
4. Objectifs du projet éducatif de Tic Tac Accueil
5. Objectifs du projet pédagogique du directeur et des animateurs
6. Les moyens mises en œuvre des différents projets
7. Le fonctionnement du périscolaire
8. Le règle de la structure et sa charte de bonne conduite
9. Accueil d'un enfant porteur de handicap
10. Temps évaluation
11. Le projet « Tic Tac Accueil 2.0 » - 2026/2027
12. Conclusion générale

1. Renseignement sur l'accueil de loisirs :

Nom du séjour	TIC TAC ACCUEIL SIS CHARLES PERRAULT
Lieu du séjour	15 rue du port - 54110 Haraucourt
Coordonnées du centre	N° du Directeur : 06 30 61 27 36 Téléphone de l'accueil : 09 84 04 41 81 Mail administratif : <i>tictacaccueil@gmail.com</i>
Public	Tranches d'âge : 3 à 12 ans. (Enfants scolarisés)
Dates	01/09/2026 au 02/07/2027
N° de déclaration Jeunesse et sport du séjour	0540958AP000124-E01

Les horaires d'ouverture de la structure sont de 7h à 18h30 (période scolaire) et de 7h30 à 18h30 (période extrascolaire + mercredis récréatifs).

❖ Descriptif des lieux :

L'accueil périscolaire se déroule sur un site, la maison « Dubuy ». Cette dernière est constituée de :

- L'espace extérieur étant composé d'une zone goudronnée (l'allée) et d'espaces herbeux où les enfants ont la possibilité d'aller s'amuser avec des jeux d'extérieur.
- Des sanitaires adaptés aux enfants âgés de 2 à 12 ans. Mais aussi d'un WC adapté aux personnes à mobilité réduite.
- Un réfectoire qui sert également de salle d'activités et de jeux.
- Une salle pour les animateurs.

- Un bureau administratif.
- Une cuisine.
- Une salle de sieste.
- Un préau.
- Une cabane en palettes.

❖ L'équipe sera composée des professionnels suivants :

D'un directeur :

🚦 Loïc GRANDEURY-STEPHAN Titulaire du CAP AEPE, du BPJEPS AS et du CC DACM.

Quatre animateurs :

🚦 Alizé STEPHANY Titulaire du CAP AEPE et du PS-C1.

🚦 Anne-Marie FRANCOIS Titulaire du BAFA.

🚦 Jade JACOBÉ Titulaire du BAFA.

🚦 Hugo PIERRE Titulaire du CPJEPS.

🚦 Renseignements importants :

Numéro centre antipoison : 03 83 22 50 50

Cabinet médical de VARANGEVILLE 54110
63 rue Jules Ferry
03 83 46 76 32

Numéro de l'hôpital : Hôpital d'enfant
Rue du Morvan 54110 VANDOEUVRE
N° : 03 83 85 85 85

Numéro gendarmerie : 100 Avenue général Leclerc
54110 DOMBASLE SUR MEURTHE
N° : 03 83 48 20 47

Médecine du travail : ALSMT Lunéville 54300

Numéro des pompiers : 18

Urgence téléphone portable : 112

2. Organisation des mercredis

La journée du mercredi démarre à 7h30 et se termine à 18h30.

L'accueil des enfants peut se faire le matin avec ou sans repas, après-midi avec ou sans repas ou journée complète.

Des activités sont prévues en amont avec l'équipe.

Les mercredis récréatifs sont liés au Projet Pédagogique actuellement présenté.

Les parents doivent nous prévenir au minimum 48 heures à l'avance afin que la direction puisse commander les repas et préparer la journée.

3. L'équipe d'encadrement.

1. Rôles et responsabilités de chacune.

Le directeur devra être en capacité de prévoir, d'organiser, de contrôler et de communiquer. Il sera responsable du bon fonctionnement de l'accueil, de son équipe d'animation, ainsi que des enfants. En son absence, les animateurs prendront le relais, c'est-à-dire qu'ils auront la gestion de l'accueil des enfants.

Le directeur devra gérer les conflits et les difficultés éventuelles avec les parents. C'est lui qui : conduit le projet pédagogique en référence au projet éducatif, encadre le personnel, développe les partenariats et la communication au sein de la structure.

En ce qui concerne l'équipe d'animation, elle sera responsable tout au long de la semaine, du groupe d'enfants qui lui seront confiés. L'animateur devra mettre en place un programme d'activités pour l'ensemble de l'accueil, validée par le directeur. Celui-ci devra être en cohérence avec le projet éducatif de l'organisateur (SIS) et le présent projet pédagogique. L'animateur sera responsable de la mise en place de ces activités et de leurs bons déroulements.

L'animateur sera responsable de la propreté des locaux, de la gestion de la cuisine et du matériel en collaboration avec la directrice.

2. La santé et sécurité des enfants.

Les consignes et les règles de sécurité ainsi que le bon sens seront vues en amont avec l'équipe d'animation.

Au sein de l'équipe, le directeur et un animateur possèdent le PSC1. Il a été mis

en place un registre de « bobologie » au sein de la structure. Chaque soin effectué à un enfant doit y être inscrit obligatoirement avec la date et la signature de la personne effectuant le soin. Cette dernière sera donc chargée de l'infirmierie.

Cependant, le directeur ne peut être partout à la fois. Il se verra autorisé ses animateurs à prodiguer les soins. Un animateur sera responsable du registre de bobologie et sera prévenu avant le centre. Néanmoins, il est tout de même demandé par le directeur de l'avertir si un soin plus important que d'habitude et effectué sur un enfant.

Afin d'assurer un suivi rigoureux du fonctionnement de la structure, un registre des interventions sera mis à disposition. Toute personne intervenant au sein de l'ACM (personnel, prestataire, agent technique, intervenant extérieur, etc) devra y renseigner les informations suivantes :

- La date de l'intervention.
- L'heure d'arrivée et de départ.
- Le nom de l'intervenant.
- La nature de l'intervention réalisée.
- Les réparations ou actions effectuées, ou, le cas échéant, les travaux restant à réaliser.

Ce registre permettra d'assurer une meilleure traçabilité des interventions, de faciliter le suivi des réparations et de garantir une communication efficace entre les différents acteurs de la structure. Il constitue également un outil de référence pour veiller au bon entretien des locaux et au maintien de conditions d'accueil sécurisées pour les enfants et les équipes.

4.Objectifs du projet éducatif de Tic Tac Accueil :

- ❖ Le rapport aux autres et le cadre de vie.
- ❖ Les activités d'éveil.
- ❖ L'hygiène et les repas.

5.Objectifs du projet pédagogique du directeur et de ses animateurs :

- Développer la notion de vie en collectivité.
- Développer l'autonomie
- Respecter les différences de chacun.
- Favoriser le lien entre la structure et les parents.

6. Les moyens de mise en œuvre des différents objectifs pédagogiques

Vivre ensemble pleinement des activités, des jeux de groupe...

Développer la notion de coopération pour les plus grands, travailler autour des choix collectifs tant au niveau des jeux que des temps de vie quotidienne.

Trouver sa place dans le groupe et respecter celle des autres. Apprendre à partager des espaces de jeux, des jouets, jeux de société...

Travailler sur la confiance en soi et en l'autre par l'intermédiaire de jeu de mime, des forums...

Les animateurs se présentent dès le premier temps d'accueil et établissent le contact avec les familles.

Mise en place d'une communication constante en s'appuyant sur des supports (affichages du projet pédagogique, des plannings, des sorties, mails, réseaux sociaux de la structure, etc...)

Mais aussi...

L'équipe a décidé d'axer son travail sur les objectifs opérationnels suivant :

- **Favoriser l'épanouissement et le bien-être de l'enfant :**

Respecter le rythme de chacun.

Développer progressivement son autonomie.

Aménager des espaces selon les besoins et envies des enfants.

- **Développer l'éveil culturel et artistique :** Nous suivrons notre thème de l'année «La fête des couleurs !».

- **Faire découvrir les différentes formes d'expression artistique :**

arts plastiques, cinéma, audio-visuel, livres, musique, danse, patrimoine et musées, théâtre, etc.

Valoriser les productions des enfants (expositions, décoration des locaux)

Permettre à l'enfant de s'ouvrir sur le monde : proposer des activités de découverte, de nouvelles cultures.

- Proposer des activités physiques et sportives.

7. Le fonctionnement du périscolaire

L'accueil se déroule au 15 rue du port 54110 HARAUCOURT

Accueil du matin : l'accueil ouvre à 7h et ce jusque 8h20. Les enfants sont déposés par leurs parents dans le sas d'accueil du bâtiment et une personne de l'équipe présente accueille l'enfant et l'accompagne pour se déshabiller.

Pendant ce temps d'accueil, les enfants peuvent jouer aux jeux de société, dessiner, jouer aux lego, écouter de la musique et jouer entre eux.

Tout le monde range la salle à partir de 8h10 pour pouvoir aller s'habiller et partir à l'école.

Accueil méridien : L'accueil se fait de 11h30 à 13h30.

L'équipe d'animation va chercher les enfants à l'école dès 11h20. Chaque animateur dispose d'une feuille avec le nom des enfants inscrit pour le repas. Nous faisons l'appel et nous comptons avant de partir.

Les enfants sont, ensuite, partagés en deux groupes selon les effectifs et le premier groupe va vers l'annexe de la Maison du Sel pour se restaurer tandis que le deuxième groupe va jouer au périscolaire en attendant son tour.

Le service se fait en 2 fois. L'un de 11h30 à 12h30, l'autre de 12h30 à 13h30.

Avant le repas les enfants passent aux toilettes et se lavent les mains.

Après le repas, les plus grands sont en salle de jeux. Ils font des jeux de groupe, dessinent, écoutent de la musique ou jouent dehors... et les petits réalisent un temps calme avec un animateur (histoire contée, musique douce, etc). Selon la météo, tous les enfants peuvent jouer dans le parc sous la surveillance des animateurs.

A 13h10 tout le monde range et se prépare pour aller à l'école.

Nous partons à l'école à 13h20.

Accueil du soir : L'accueil se fait de 16h30 à 18h30.

Nous allons chercher les enfants à l'école à 16h20 muni de nos feuilles de présence.

Les enfants goûtent jusque 17h.

Les enfants sont en jeux libre surveillés par un animateur jusqu'à l'arrivée de leurs parents.

Quand « Le Jardin des Merveilles » sera prêt, les enfants voulant être au calme pourront également en profiter sous de bonnes conditions (surveillance, thérapeutique, etc).

Une aide aux devoirs est proposée tous les lundis soir de 17h à 18h.

8. Le règlement de la structure et sa charte de bonne conduite :

Le règlement de la structure périscolaire a été conçu en collaboration avec l'organisateur (SIS) et l'équipe du périscolaire lors d'une réunion.

9. Accueil d'un enfant porteur de HANDICAP :

"Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie, facilitent leur participation active à la vie de la collectivité."

(Article 23 de la Convention Internationale des droits de l'enfant du 20 novembre 1989)

La structure TIC TAC ACCUEIL souhaite favoriser l'accès des enfants atteints de troubles de la santé ou de handicaps en les intégrant au centre de loisirs mais aussi aux périscolaire.

Cette démarche de mixité des publics répond à une demande des mineurs et de leurs familles.

Elle permet à tous les participants, l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences.

L'accueil du mineur en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé doit être préparé et accompagné par toutes les parties éducatives de son entourage.

Chaque situation étant particulière, il nous paraît important de rencontrer la famille au préalable afin de recevoir toutes les consignes pour la vie quotidienne

de leur enfant, de se faire expliquer les raisons de ces dernières pour en mesurer l'importance et pouvoir les retransmettre aux équipes.

Le directeur et la famille échangent autour d'un document type (« Fiche d'autonomie et d'intégration »), permettant de prendre en note les consignes, les difficultés rencontrées par l'enfant et du type de problème que ce dernier est susceptible de rencontrer.

Ce document pourra être complété d'un certificat médical précisant toute réserve, inaptitude ou contre-indication.

Le directeur s'engage à transmettre les informations nécessaires au fonctionnement quotidien à ses équipes.

Des rencontres régulières entre la famille et le directeur, peuvent se faire afin d'adapter le fonctionnement à l'évolution de l'enfant.

Le dossier est complété par les bilans des diverses périodes (vacances, année scolaire) tout au long de l'année pour un meilleur suivi.

10. Temps évaluation :

- L'évaluation portera sur les objectifs, les démarches, les actions et les moyens pour en apprécier la pertinence.
- Bilan avec l'équipe chaque mercredi lors d'une réunion.
- Chaque fin de mercredis récréatifs pour un petit bilan avec les enfants.

11. Le projet « La fête des couleurs »

Cette année, Tic Tac Accueil invite les enfants à vivre une aventure haute en couleur à travers notre projet pédagogique. Les couleurs sont bien plus qu'un simple élément visuel : elles évoquent les émotions, stimulent l'imagination, favorisent l'expression et permettent de découvrir le monde sous un regard nouveau. Tout au long de l'année, elles seront le fil conducteur de nos activités, de nos projets et de nos temps de vie quotidienne.

- **Les projets phares de l'année :**

- **Un Mois, une Couleur :** *chaque mois de l'année scolaire 2026/2027 sera associé à une couleur qui deviendra le fil conducteur des mercredis récréatifs. Les activités proposées aux enfants s'articuleront autour de cette couleur afin de leur permettre de la découvrir sous différentes formes. Des ateliers manuels, des jeux, des activités culturelles, des expériences, des défis, des lectures ou encore des animations thématiques viendront rythmer le mois en favorisant la créativité, la curiosité et le plaisir de découvrir. Afin de renforcer la dynamique du projet, une journée de la couleur sera organisée chaque mois. A cette occasion, les enfants, ainsi que les membres de l'équipe d'animation qui le souhaitent, seront invités à venir vêtus de la couleur mise à l'honneur.*

- **La rénovation du Bungalow et du Couloir d'entrée :** *le bungalow, qui fait office de réfectoire, de salle de jeux et de salle d'animation, ainsi que le couloir d'entrée, seront entièrement repensés afin d'offrir un cadre plus chaleureux, accueillant et en harmonie avec la thématique annuelle. Les travaux comprendront la remise en peinture des murs, la création de décorations colorées, l'installation de réalisations artistiques réalisées par les enfants et le réaménagement de certains espaces pour rendre les locaux plus agréables à vivre au quotidien.*

- **La rénovation du coin poubelles :** *pour rendre plus agréable un espace souvent négligé, un mur en bois (pour cacher les poubelles) sera installé et décoré par les enfants, transformant un lieu fonctionnel en un coin plus esthétique et accueillant.*

- **Les jardinières aux fenêtres** : des jardinières seront fixées aux fenêtres les plus utilisées de la structure. Elles permettront d'apporter couleur et vie aux façades, tout en sensibilisant les enfants à l'entretien quotidien des plantations.

- **Un grand tag collectif** : ce sera l'atelier phare du projet. Sur un mur extérieur, les enfants réaliseront un tag représentant les mascottes de Tic Tac Accueil et le nom de la structure. Cette fresque collective sera le symbole du projet et marquera l'identité visuelle de la structure.

- **Des escaliers hauts en couleurs** : l'escalier d'entrée en pierre sera entièrement repeint aux couleurs de l'arc-en-ciel afin d'offrir un accueil chaleureux, dynamique et convivial aux enfants, aux familles et aux visiteurs. Le grand escalier en bois du couloir d'entrée fera également l'objet d'une rénovation colorée, permettant de le rendre plus attractif, plus agréable à emprunter et en harmonie avec l'identité visuelle de la structure.

• **Objectifs généraux :**

- **favoriser l'épanouissement de chaque enfant** à travers des expériences variées, ludiques et créatives.

- **développer la créativité, l'imagination et l'expression des enfants** en s'appuyant sur la thématique des couleurs.

- **sensibiliser les enfants à l'environnement qui les entoure** en les impliquant dans l'aménagement, l'embellissement et le respect des locaux.

- **favoriser le vivre-ensemble** en développant l'entraide, la coopération, le respect des différences et la solidarité.

- **permettre à chaque enfant de découvrir les couleurs sous différents aspects** : artistiques, culturels, scientifiques, sportifs et sensoriels.

- **valoriser les compétences, les idées et les réalisations de chaque enfant** afin de renforcer la confiance en soi et l'estime de soi.
- **créer un environnement accueillant, sécurisé et stimulant**, favorisant le bien-être des enfants, des familles et de l'équipe d'animation.
- **développer la curiosité, l'autonomie et l'esprit d'initiative** à travers des projets collectifs tout au long de l'année.
- **renforcer le lien entre les enfants, les familles et l'équipe éducative** autour d'une thématique fédératrice porteuse de sens.

- **Objectifs opérationnels :**

- proposer chaque mercredi au moins une activité en lien avec la couleur du mois.
- diversifier les activités (artistiques, sportives, scientifiques, culturelles, culinaires, jeux, etc).
- permettre à chaque enfant de choisir et de s'investir dans les activités proposées.
- organiser les ateliers favorisant l'expression artistique et créative.
- encourager les enfants à proposer leurs propres idées d'activités ou de créations.
- valoriser les réalisations des enfants par des expositions ou des temps d'échange et de présentation.
- associer les enfants à la préparation et à la mise en place de certains projets.
- solliciter leur avis lors des temps d'échange et de bilan.
- confier des responsabilités adaptées à leur âge (préparation du matériel, décoration, rangement, etc).

- **Conclusion du projet « La fête des couleurs ! »** : à travers ce projet, notre accueil collectif de mineurs souhaite offrir aux enfants bien plus qu'une simple succession d'activités. Ce projet pédagogique est une invitation à découvrir, créer, partager et grandir ensemble dans un environnement accueillant, stimulant et bienveillant.

12. Conclusion générale

Lors du déroulement d'une journée périscolaire le plus important est que les enfants s'y sentent bien et qu'ils passent un agréable moment. Qu'ils puissent découvrir et partager de nouvelles choses. Il est pour le directeur et les animateurs important que les enfants mangent dans la joie et la bonne humeur et puissent s'épanouir dans les activités proposées tout en respectant les consignes et règles de vie établie aux préalables avec l'équipe d'animation et les enfants.